

INFO TRAVAUX

EXTENSION DU RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN

La Rochelle, Le 24 janvier 2025

Chère Madame, cher Monsieur,

Comme cela a été évoqué lors de la réunion publique du 3 décembre 2024, les travaux permettant l'extension du réseau de chaleur dans votre quartier vont débuter le **27 janvier jusqu'au 11 mars**, avenue Jean Guiton, entre La rue du Général Dumont et le giratoire de l'Ordre National du Mérite ainsi que dans l'extrémité sud de la rue de Missy, dans la continuité des opérations préparatoires au démarrage du chantier effectuées ces derniers jours.

Elles se dérouleront par phases et nécessiteront, pour permettre leur bon déroulement, la mise en place des dispositions suivantes :

Avenue Jean Guiton :

L'accès des riverains sera maintenu à double sens de part et d'autre de la zone de chantier, au fur et à mesure de son avancée.

- **du 27/01 au 15/02** - Travaux entre la rue du Général Dumont et la rue du Point du Jour.
 - Le stationnement sera ponctuellement impossible sur l'emprise du chantier.
 - La circulation rue du Point du Jour sera inversée, pour permettre la desserte du secteur.
- **du 18/02 au 06/03** - Travaux entre la rue du Point du Jour et le giratoire de l'Ordre National du Mérite.
 - La rue du Point du Jour sera placée en impasse.
 - Les riverains pourront continuer à y accéder à double sens.

Rue de Missy :

- **du 10/02 au 27/02** - Travaux entre l'avenue Jean Guiton et la rue de Rohan (non incluse).
 - Le stationnement sera ponctuellement impossible sur l'emprise du chantier.
 - L'accès à la résidence de « La Genette » et son parking seront maintenus.

Enfin, la collecte des déchets ne pourra pas être effectuée en porte-à-porte sur les zones de chantier sur les secteurs évoqués.

Afin de remédier à cette problématique, des conteneurs seront disposés à chaque extrémité des zones non desservies. Les déchets devront y être déposés A L'INTERIEUR sans contrainte de jour ni d'horaire.

Aucun dépôt en dehors de ces points ne sera collecté et les contrevenants pourront être verbalisés.

Vous trouverez au dos de ce courrier, un plan qui vous permettra de mieux appréhender ces dispositions dont je tenais à ce que vous soyez informés en priorité.

Je reviendrai vers vous prochainement pour vous présenter le planning des phases suivantes.



Comptant sur votre compréhension et restant à votre écoute, je vous prie de croire, chère Madame, cher Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Olivier PRENTOUT

Adjoint au Maire

Aménagement et Gestion des Espaces Publics,
Mobilités Urbaines, Stationnement, Voirie, Taxis

En cas de nécessité impérieuse vous pouvez contacter Dalkia à cette adresse: travaux.rcupme@dalkia.fr

